



## Compte- rendu de la réunion du 12 JANVIER 2009

Présents : Bavye Denise, Buffetaud Rose, Cornil Dalila, Descamps Ludivine, Janot Marie-Thérèse, Kuadjovich Frédéric, Paoletti Pierre, Pierre Dominique, Strebelle Nicole, Unal Marc, Vandebussche Marie-Paule, Vasseur Viviane, Quiret Laurent

Excusés : Cherrier Alain, Leininger Jacques, Salomé Edeltraud, Zielinski Frances

Rapporteur de séance : Quiret Laurent

- Lecture est faite du compte rendu de la réunion précédente.  
Il est approuvé en totalité par l'ensemble des membres du comité.  
Un membre du public demande s'il est possible d'avoir copie du compte rendu. Nous l'informons que cette question sera traitée plus tard en cours de réunion lors du débat sur la communication.
- Vitesse des véhicules dans la rue Notre-Dame :  
Il apparaît que certains habitants souhaitent la pose de ralentisseurs sur la chaussée. Rappel est donné, que la question avait déjà fait l'objet d'un débat, et qu'à l'époque cette solution avait été rejetée par la majorité des riverains. Un débat animé s'engage entre les participants Pro ou Anti ralentisseurs, les arguments principaux de ses derniers étant : la nuisance sonore, la suppression de places de stationnement (interdiction de stationner sur un ralentisseur, celui-ci étant considéré comme un passage piéton), la difficulté de franchissement de ces obstacles avec des véhicules de plus en plus surbaissés. Le principal argument des Pro étant la sécurité.  
Une proposition est avancée sur la possibilité de changer la configuration et le stationnement dans la rue : passage au stationnement bilatéral longitudinal, à un stationnement en alternant des stationnement en épi d'un côté et de l'autre de la chaussée afin de créer des chicanes pour les véhicules.  
Une étude de faisabilité est donc demandée aux services techniques afin de pouvoir proposer plusieurs solutions lors d'un futur sondage auprès des riverains.
- Stationnement Avenue des Roses :  
Toutes les propositions des agents de police municipaux sont acceptées sauf les places en épi en face du N°1. Il est préféré un stationnement longitudinal.  
Il est aussi demandé s'il est possible de créer une place de stationnement à la place du zébra en face du N°10.

- Place de stationnement handicapé de l'avenue des roses :  
Un membre fait remarquer qu'il n'a plus de personne handicapée dans la rue et donc que la place handicapé n'est plus utile. Mme Bavye précise de nouveau qu'une place de stationnement handicapé ne peut être supprimée ni déplacée.
- Distributions de tracts avant la tenue des réunions du comité de quartier :  
Nous nous partageons le travail de distribution par rues.
- Repas de quartier :  
Il est décidé d'initier un repas de quartier pour la rue du commerce et la rue de l'industrie. La date du 5 juillet est retenue.  
Il y aurait la possibilité de faire ce repas au niveau des garages.  
S'il n'y a pas de possibilité de stocker le matériel avant et après la fête, il y aurait la possibilité de demander à un élu de venir apporter le matériel et de le ramener au service technique dans la journée.  
Un sondage va être effectué pour connaître les desideratas des habitants sur ce projet.  
Mme Janot va poster le document déjà établi lors des manifestations pour le quartier des fleurs sur le groupe de discussion afin de le modifier. Nous pourrons alors le présenter lors de la prochaine réunion et le valider.  
Une solution de repli dans une salle municipale devra être pensée.
- Communication inter membres :  
Chacun s'exprime sur les avantages et inconvénients du groupe de discussion Google. Le problème le plus récurrent étant les problèmes de connexion au site. Toutefois, l'expérience va être poursuivie.
- Communication avec les habitants du quartier :  
Mme Bavye nous informe que 2 panneaux seront installés par la municipalité dans notre quartier.  
Nous proposons d'apposer le premier sur la maison des jeunes rue du Général Leclerc et de demander aux services techniques d'étudier la possibilité de mettre le second au niveau de l'église ou des marronniers.  
Nous considérons aussi que le compte rendu des réunions peut-être donné au public présent : il faudra donc penser à effectuer des copies supplémentaires avant la réunion. Il faut aussi relancer le service informatique de la mairie afin de voir apparaître sur le site internet la composition des comités, le règlement et tous les comptes rendus. Mme Bavye relance le service concerné.  
Le souhait d'avoir des copies en mairie a été soulevé.  
L'idée de le faire paraître dans un journal comme la voix du nord est abandonnée
- Questions diverses :
  - Nous demandons si nous pouvons obtenir des réponses aux questions que nous posons à la municipalité, et si possible, si ces réponses peuvent être écrites.
  - Y-a-t'il la possibilité d'avoir l'historique des réflexions et des actions passées ?

- Les commerces disparaissent dans notre commune. La question est posée directement à Mr Vasseur, conseiller municipal présent dans l'assemblée : ce dernier nous précise que la municipalité ne peut forcer personne à établir un commerce et qu'il serait trop onéreux pour la commune de préempter les commerces afin de les mettre en gérance. La question est posée sur le fait que le bowling est en recherche d'un gestionnaire et que la municipalité pourrait peut-être faire de même avec d'autres type de commerce. Mr Vasseur précise que le bowling n'est pas un commerce mais un lieu de loisirs souhaité par la commune. Remarque est aussi faite sur la concentration outrancière d'agences bancaires sur la rue Jaurès (Wall Triste) au détriment des autres quartiers. Il apparait que là aussi, la municipalité n'est pas maitre sur l'implantation des commerces. (exemple est donné de l'échec de l'implantation du marché à la comtesse de Ségur). Mr Vasseur évoque un effet pernicieux de l'ouverture du magasin Match le dimanche : il y a une baisse de fréquentation sur le marché de Ronchin.
- Création d'une place de stationnement handicapé devant la poste.
- Passage piéton en face de la poste :  
Des membres du comité souligne la dangerosité du passage piéton en face de l'école de musique et notre-dame. Le premier problème est l'éclairage insuffisant de ce passage. Le deuxième, et non le moindre, est l'incivisme de certains conducteurs qui doublent le bus en phase de montée ou descente des passagers. Cela est fortement préjudiciable aux piétons en train de traverser sur ce passage protégé (enfin .... ainsi bien mal nommé !).  
Une personne de l'assistance, se présentant comme ancien président des parents d'élèves de Notre-dame, nous rappelle qu'il y avait auparavant un îlot central à cet emplacement et que les premiers plans pour les travaux de la liane gardaient cet îlot. Il s'étonne donc que les plans aient été changés pour arriver à la situation actuelle. Quid de ces changements, et ne serait-il pas souhaitable de repenser la sécurité de ce lieu ? (note du rédacteur : Google earth nous permet de voir l'ancien état des lieux : le satellite n'a pas encore actualisé la vue)
- Mme Bavye signale que des riverains se plaignent de poubelles en stationnement permanent sur le trottoir de la rue des fleurs du fait d'un riverain. Elle prévient que le maire va faire appliquer son arrêté et que des sanctions vont être données.
- Mme Bavye demande 3 volontaires pour participer à une commission inter comité sur les transports. 3 personnes répondent à son appel : Mr Paoletti, Mr Unal & Mr Quiret.
- La prochaine réunion est fixée en réunion au mardi 10 mars 2009 à 19H.  
Or nous venons de recevoir un mail de Mme Janot signalant que la salle Courtay étant déjà occupée, la réunion se tiendrait le lundi 9 mars 2009

Ci-dessous : vue du passage piéton de l'école de musique avant les travaux de la Liane

